



Arrêté relatif à la validation du comité de l'assemblée villageoise de St-Aubin-Sauges

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,
Vu le règlement général de commune (RGC) du 11 décembre 2017,
Vu le rapport du Conseil communal du 3 octobre 2018,

arrête :



Article premier : Selon l'art. 2 du règlement général de commune, du 11 décembre 2017, le Conseil général valide la nomination du comité de l'assemblée villageoise de St-Aubin-Sauges.

Article 2 : Ce comité est constitué des personnes mentionnées sur la liste ci-après, avec désignation de leur fonction.

FONCTION	NOM ET PRENOM	ADRESSE	
Président	BARNY André	Rue du Môtier 3	2024 St-Aubin-Sauges
Secrétaire	BAUD Yvan	Rue du Port 22	2024 St-Aubin-Sauges
Caissier	PANES Jean	Rue du Temple 27	2024 St-Aubin-Sauges
Membre	AFFOLTER Laurent	Ch. de la Sagne 15	2024 St-Aubin-Sauges

Article 3 : Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Au nom du Conseil général
La présidente,
Nicole Vauthier
Le secrétaire,
Alain Perret



Bevaix, le 22 octobre 2018